



N° 697 /DPE/SDPP/SPP/KG/BB

Abidjan, le.....

25 JUIL 2011

A

Monsieur le Directeur de RMO
JOB CENTER
16 BP 1808

ABIDJAN 16

Objet : Renouvellement Agrément 2011
de Bureau de Placement
de Travail Temporaire

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions du décret n°96-194 du 07 Mars 1996 relatif au Bureau du Placement de Travail Temporaire (Entrepreneur de Travail Temporaire) et en réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous accorder l'autorisation d'exercer en qualité d'entrepreneur de Travail Temporaire.

Cette autorisation qui est annuelle, court à partir de la date de sa signature.

Vous voudriez bien procéder à son renouvellement **90 jours** avant la date d'échéance.

Veuillez agréer, *Monsieur le Directeur*, l'expression de mes sentiments distingués./-

Le Directeur Général

Philippe K. N'DRI

